



## « CONCOURS ADOPTÉ(E)S »

### RÈGLEMENT

#### QUOI COMME PROJET ?

Un projet qui vise à aider l'enfance en difficulté en Colombie et que les gagnants viendront faire vivre au sein de l'APAEC.

Le projet doit être monté avant le départ en Colombie

#### QUI PEUT PARTICIPER ?

Des personnes majeures

- adoptées en Colombie et nées entre 1992 et 2003.
- en recherche d'emploi, étudiant(e)s ou salarié(e)s gagnant moins de 2000€ bruts.

*L'APAEC souhaite donner l'occasion à des personnes n'ayant pas les moyens de financer un tel déplacement de mettre en oeuvre un projet solidaire en Colombie*

Les adoptés bénévoles à l'APAEC (apaecpro) ne peuvent pas concourir. Les enfants des bénévoles de l'APAEC le pourront. Leurs parents ne pourront pas être membres des différents jurys.

#### DÉROULÉ DU CONCOURS

*Pour créer ce concours, l'APAEC a pris en compte les points susceptibles d'intéresser les adoptés :*

- *se rendre en Colombie découvrir ses racines culturelles en étant aidé financièrement, dans une démarche orientée, construite et mise en oeuvre à plusieurs, destinée à améliorer la situation d'enfants en difficulté là-bas.*
- *trouver comment aider là-bas.*

#### **Phase 1 : Appel à projets individuels ou de groupe (lancement 15 septembre 2021)**

Les candidats pourront déposer un projet individuel ou un projet de groupe d'adopté(e)s piloté par un chef de projet auquel chacun aura proposé son aide dans un domaine particulier.

- Réception des dossiers (15 janvier 2022)
- Sélection des 3 projets les plus intéressants pour l'APAEC (15 février 2022)
- Les 3 projets seront présentés par leurs auteurs à la réunion Les Petites Vacances de l'APAEC - LPVA des 4, 5 et 6 juin 2022. Chaque projet disposera de 30 mn, 15 de présentation (ppt) + 15 d'échanges. Si la technique le permet, les présentations seront accessibles par Skype aux concurrents éliminés, ou à ceux des équipes qui n'auront pas pu venir.

L'idée du concours étant d'impliquer davantage de jeunes adoptés au sein de l'APAEC, celle-ci facilitera la venue des candidats retenus (jusqu'à 3 personnes par projet) lors des LPVA.

### **Phase 2 : Approfondissement des projets à plusieurs – (juin - septembre 2022)**

- A l'occasion de la présentation aux LPVA et suite à la session Skype, les auteurs des 3 projets encore en compétition pourront proposer aux concurrents éliminés ou aux personnes qui auront proposé leurs services, de les rejoindre pour une 2ème phase de travail en équipe.
- Des rapprochements de projets et des constitutions d'équipes pourront être suggérés.
- De l'aide à l'approfondissement de leur projet pourra être apportée aux compétiteurs, s'ils le demandent, par des personnes de l'APAEC ou extérieures à l'APAEC.
- Le projet approfondi sera présenté dans un dossier envoyé pour le 15 septembre 2022.

### **Phase 3 - Sélection finale :**

- Le JURY fera une première évaluation.
- Les 3 projets seront présentés à la soirée anniversaire des 40 ans de l'APAEC à Paris en novembre ou en décembre 2022.
- un seul projet sera retenu à cette occasion, celui d'une équipe qui enverra un duo le développer en Colombie. Il recevra une Bourse offerte par l'APAEC.

*On peut imaginer que certains partenaires présents pourraient proposer d'aider l'un ou l'autre des deux projets non lauréats ou que l'APAEC choisisse de développer ces projets à d'autres échéances.*

### **COMMENT S'ENGAGER ?**

Chaque participant devra adhérer à l'APAEC : cotisation adoptés = 18€.

*L'équivalent des cotisations enregistrées à l'occasion du concours sera affecté à la bourse attribuée à l'équipe lauréate.*

## **MONTANT ET VERSEMENT DE LA BOURSE**

2 billets A/R France-Colombie

+1000€ chacun en contribution aux frais de séjour (justificatifs des frais principaux à fournir au retour)

## **ENGAGEMENT DES CANDIDATS**

Les lauréats s'engagent à :

- Présenter leur projet aux LPVA 2022
- Remettre leur dossier final 15 septembre 2022
- mettre en œuvre ce qu'ils auront décrit pour répondre à l'appel à projets : actions décrites, suivi du projet, évaluation ;
- transmettre, le cas échéant, les précisions sur le projet et les pièces complémentaires demandées par l'APAEC pour compléter le dossier de candidature ;
- mentionner le soutien de l'APAEC comme partenaire du projet en faisant figurer son logo dans les courriers et documents de communication liés au projet
- **Autoriser l'APAEC à utiliser les images utilisées ou collectées pour l'appel à projet, le suivi du projet ou le rapport sur le projet pour promouvoir ses activités**
- Remettre un rapport au retour (photos, vidéos..), décrivant les démarches faites en Colombie et l'avancée de la mise en œuvre ; venir le présenter à l'APAEC qui le mettra en valeur au travers de tous les médias disponibles à l'APAEC : site, FB et La Lettre...
- **Donner l'exclusivité de publication à l'APAEC jusqu'à la parution du n° de La Lettre dans lequel le rapport sera évoqué.**

## **DONNEES FINANCIERES DU PROJET**

Elles devront être jointes au dossier final

### **Contact**

Toute demande d'information complémentaire sera adressée par courriel à l'adresse [concours@apaec.org](mailto:concours@apaec.org)